

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 68 (1988)
Heft: 2

Artikel: Strasbourg : 2000 ans en 1988!
Autor: Rudloff, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Strasbourg : 2000 ans en 1988 !

Marcel Rudloff,
Sénateur-Maire de la Ville de Strasbourg

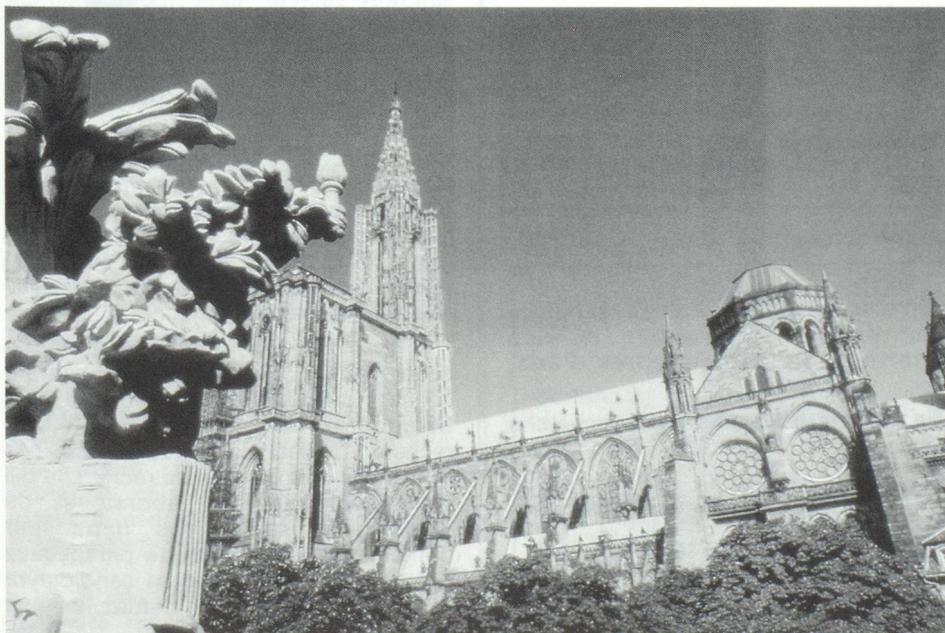
Les Romains, en l'an 12 avant J.-C. choisirent le site de Strasbourg pour bâtir sur le Rhin un camp militaire du nom d'Argentoratum. Bouleversée par les invasions barbares, cette première agglomération renaît sous le nom de Strasbourg, « ville des routes », dû à sa situation géographique privilégiée.

Ville libre du Saint-Empire romain germanique, Strasbourg connaît un âge d'or au cours du moyen âge. Dotée d'une constitution politique exemplaire et jouissant d'un commerce florissant, grâce à la richesse de son terroir, la ville édifie peu à peu sa merveilleuse cathédrale de grès rose. Son rayonnement intellectuel et artistique va croissant au cours de la Renaissance.

En 1681, les troupes de Louis XIV font leur entrée à Strasbourg. La Révolution et l'Empire parachèvent l'intégration de la ville à la France. Rattachée à l'Empire allemand après le siège de 1870, Strasbourg redevenue française en 1918, connaît à nouveau l'occupation

allemande de 1940, jusqu'à l'arrivée des troupes du Général Leclerc, le 23 novembre 1944.

Aujourd'hui, capitale de la Région Alsace, siège du Conseil de l'Europe, de la Commission et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, du Centre Européen de la Jeunesse et de la Fondation Européenne de la Science et lieu de réunion du Parlement Européen, Strasbourg est une cité de 250 000 habitants et une agglomération de 400 000 habitants. Malgré les guerres, elle a pu préserver la majorité de ses richesses architecturales. Elle fêtera son bimillénaire en 1988.



La cathédrale, un rêve démesuré

La Cathédrale fut édifiée durant près de quatre siècles, grâce au génie de maîtres d'œuvre venus de France et de Rhénanie. Avec sa tour unique, surmontée d'une flèche de 142 m, elle fut le plus haut édifice de la chrétienté jusqu'au siècle dernier.

A ses pieds s'étend la cité, dont les eaux de l'Ill et de ses canaux enserrent le centre originel. La poésie habite ses rues tortueuses où se rejoignent parfois oriels et encorbellements. Elle hante les cours secrètes des maisons que coiffent des toits pentus aux multiples lucarnes.

A cette poésie émanée du moyen âge et de la Renaissance, succède la superbe ordonnance classique des hôtels du XVIII^e siècle, dont le Château des Rohan constitue le plus magistral exemple.

Strasbourg, un art de vivre

Cité moderne et dynamique, Strasbourg n'en prend pas moins le temps de vivre.

Ses 116 ha de parcs et jardins, ses 34 km de pistes cyclables sont autant d'invités à la flânerie.

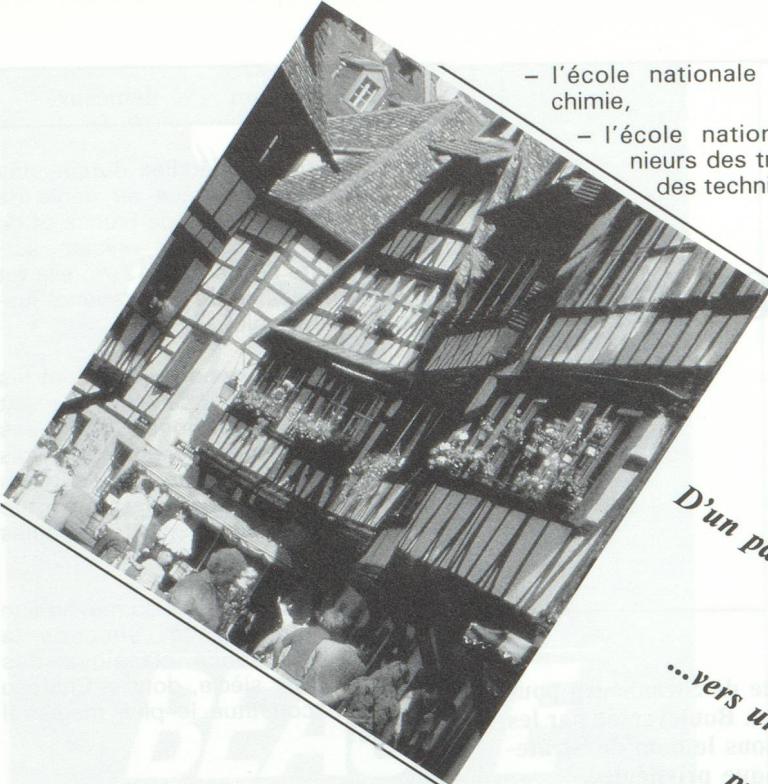
Les vieux quartiers de la Cathédrale et de la Petite France, interdits aux voitures, permettent au promeneur de musarder sans contraintes. Il lui suffit de lever les yeux pour contempler à loisir les maisons à colombage et les demeures patriciennes qu'un plan de sauvegarde préserve jalousement de toute rénovation abusive.

Çà et là, une enseigne, parfois cocasse et toujours prometteuse, incite au plaisir de la gastronomie. Dans les « winstub », petits débits de vin où se savourent les spécialités locales, la succulence des mets et la chaleur de l'ambiance constituent un art de vivre typiquement strasbourgeois.

Le privilège d'une situation

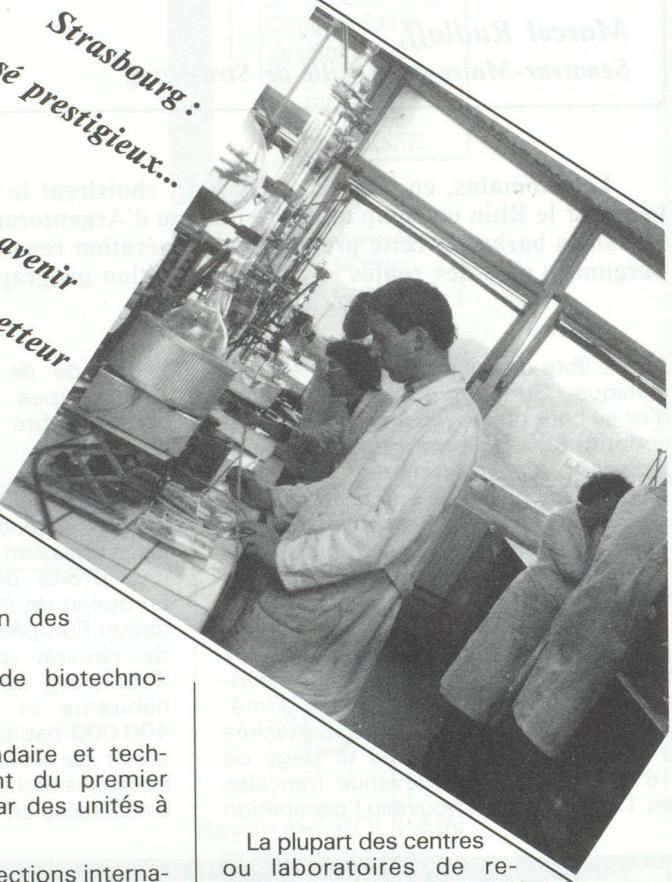
Centre géographique du Marché Commun, Strasbourg bénéficie d'une situation qui la place au point de rencontre des zones d'influence de Paris, Francfort et Zurich.

Dans un rayon de 500 km autour de Strasbourg, se trouvent concentrés



- l'école nationale supérieure de chimie,
- l'école nationale des ingénieurs des travaux ruraux et des techniques sanitaires,

*Strasbourg:
D'un passé prestigieux...
...vers un avenir
prometteur*



57 % de la population active européenne et 75 % du pouvoir d'achat de la Communauté Économique.

Strasbourg partage avec New York et Genève, le privilège d'accueillir des institutions internationales sans pour autant être capitale nationale. Ces fonctions marquent profondément l'image et la vie de la cité dont elles rehaussent le caractère de métropole active et dynamique.

Un centre universitaire...

Première université de l'Est de la France avec plus de 30 000 étudiants dont 5 000 étrangers, Strasbourg compte :

- 3 universités regroupant 36 unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) :
 - l'université Louis Pasteur (15 U.E.R.),
 - l'université des sciences humaines (10 U.E.R.),
 - l'université des sciences juridiques, politiques, sociales et de technologie (11 U.E.R.) dont l'institut des hautes études européennes et le centre d'études internationales de la propriété industrielle.
- Une faculté internationale de droit comparé.
- 6 écoles d'ingénieurs :
 - l'école nationale supérieure des arts et industries,
 - l'école nationale supérieure de physique,

- l'école d'application des hauts polymères,
- l'école supérieure de biotechnologie.

L'enseignement secondaire et technique et l'enseignement du premier degré sont complétés par des unités à vocation internationale :

- Un collège et lycée à sections internationales abritant des classes du premier et du second cycles.
- L'école internationale Robert-Schuman qui regroupe 14 classes maternelles et élémentaires.

... et de recherche

Strasbourg est le centre de recherche scientifique fondamentale le plus important de France après Paris, avec :

- le centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.),
- l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules,
- l'institut national d'astronomie et de géophysique (I.N.A.G.).

- l'institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.).

La recherche à Strasbourg est caractérisée par la variété des domaines abordés et par l'existence de nombreuses équipes interdisciplinaires regroupant environ 4 000 chercheurs et enseignants d'Université.

A la plupart des enseignements spécialisés délivrés par les Universités au niveau du 3^e Cycle correspondent des équipes, centres ou laboratoires de recherche très actifs. Remarquablement équipés, ils bénéficient d'une notoriété internationale.

La plupart des centres ou laboratoires de recherche collaborent avec des laboratoires du monde entier et reçoivent nombreux de chercheurs de haut niveau.

En raison de sa situation géographique privilégiée, de ses possibilités d'hébergement étendues et de l'agrément qu'offre le séjour en ses murs, Strasbourg accueille d'importantes réunions scientifiques nationales et internationales.

D'ores et déjà, des industries de haute technologie, françaises et étrangères, utilisent les possibilités que Strasbourg offre en matière de recherche. Elles y ont établi des usines ou installé des centres de recherche qui collaborent avec les laboratoires de Strasbourg spécialisés dans leur domaine. C'est dans cette perspective que Strasbourg a posé sa candidature pour accueillir l'Office Communautaire des Marques.